



Mission Permanente
République de l'Angola
Genève

N.V

**Intervention de la République de l'Angola à l'occasion de l'adoption du
deuxième rapport de l'Examen Périodique Universel de la République des
Maldives**

Monsieur le Président,

L'Angola souhaite la bienvenue à la Délégation des Maldives et lui félicite pour la présentation de son rapport complet e concis.

L'Angola se réjouit des Maldives pour avoir ratifié la plupart des instruments juridiques internationaux relatifs à la promotion et la protection des Droits de l'Homme et pour avoir invité six rapporteurs des mécanismes des procédures spéciales des Nations Unies à visiter ce pays.

Nous constatons les progrès enregistrés par les Maldives pour le niveau de couverture atteint dans le domaine de la justice. À cet égard, nous recommandons le meilleur accès aux services de justice pénale et à l'assistance juridique.

Concernant les droits de la femme, nous recommandons l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, particulièrement les divorcées et veuves, afin de les permettre de participer à la sphère économique et politique de leur pays.

Nous souhaitons plein succès aux Maldives pour la présentation de son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie.